

Objectif N°2

Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique

Action FFESSM

Soutien aux actions sur les espèces en danger



Information sur les espèces en danger

Tous les organismes en danger ou soumis à réglementation font l'objet d'un signet spécifique sur chaque fiche-espèce de Doris. Un paragraphe particulier précise ce danger ou cette réglementation.

Protection des requins

La FFESSM contribue, depuis 2007, au collectif international « Shark Alliance » en faveur de la protection des sélagiens (raies et requins) : diffusion d'informations, mise en signature de pétitions, proposition d'un plan d'action auprès des instances gouvernementales et européennes contre la surexploitation des requins et pour une réforme des pratiques de pêche. Ce collectif a obtenu l'adoption par le parlement européen, en décembre 2010, de la déclaration écrite lancée lors de la troisième semaine européenne pour les requins.



La FFESSM, via la CNEBS, participe à des conférences sur les requins : projection-débat sur le film « *Stewart of the Reef* » au Salon de la plongée à Paris ; atelier « *je protège les requins* » lors des RIPE.

Évolution des pratiques de pêche

La FFESSM a adhéré en 2008 à « Oceans 2012 », collectif visant à réformer les pratiques de pêche pour les rendre plus responsables et durables.

Au sein de sa commission pêche sous-marine, la FFESSM milite pour la mise en place de période de repos biologique et de zones de réserves intégrales pour toutes les formes de pêche. Elle relaie cette position au sein notamment des groupes de travail interfédéraux et interministériels mis en place par le CSNPSM dans le cadre de la mise en œuvre de la charte pour une pêche de loisir éco-responsable.

Pour en savoir plus

- Les CREBS de la FFESSM <biologie.ffessm.fr> onglet environnement